

A l'occasion du 25^e anniversaire de l'avènement au trône de Guillaume III (19. 5. 1874), le Ministre d'Etat conduisit une délégation à La Haye pour remettre au souverain un bouclier exécuté par les artistes Meurice et Falguière d'après une maquette d'Aug. Marc, directeur de l'«Illustration». ¹³⁾

La loi du 17. 5. 1874 portant organisation des Travaux Publics, celle du 7 juillet concernant les concessions minières et le vote de Budget qui se fit à l'unanimité à la rentrée de la session 1874-75*) constituent les derniers événements marquants de l'activité du Ministre d'Etat avant que la brouille définitive avec le prince Henri ne fût consommée.

Le 25 novembre, le Lieutenant du Roi, à la veille de son départ pour un voyage de quelques jours au Pays-Bas, fait part à Servais qu'il espère que celui-ci «pourra bientôt lui communiquer la ou les lettres de M. Mebes**) faisant oppositions à l'approbation du tracé du chemin de fer Bettembourg-Esch par Rumelange (à l'encontre de la ligne venant de Belvaux à Esch-sur-Alzette), soumis à l'approbation du Gouvernement par la Société des Chemins de fer Prince Henri, ainsi que le rapport de la Commission chargée d'énoncer une opinion sur la partie technique et l'utilité publique de ce tracé.» ¹⁴⁾

Dès le retour du Lieutenant du Roi (5 décembre), la question fut débattue en Conseil du Gouvernement où un éclat ne put être évité entre le prince Henri, partisan de la proposition Philippart (Rumelange), et le Ministre d'Etat qui y était opposé comme contraire à l'acte de concession. Comme nous avons parlé de cet incident dans la biographie du prince Henri (fasc. IX, p. 259), nous nous bornerons ici de dire que l'insinuation du Lieutenant du Roi, que l'attitude de Servais était dictée par ses intérêts, fit déborder la coupe. Prié par le Ministre d'Etat de s'expliquer, le Prince répondit qu'il fallait supposer qu'en empêchant que le chemin de fer Prince-Henri ne traversât Rumelange, Servais voulait rendre service à la Commission de Strasbourg «pour qu'elle permît à l'usine de Hollerich (dont il était actionnaire) de se raccorder à la gare de Luxembourg». Pour Servais «la sortie du Prince était d'autant plus mal fondée, que ce raccordement ne pouvait être refusé d'après le cahier des charges des chemins de fer Guillaume-Luxembourg.» ¹⁵⁾

Ayant reçu la démission de tout le cabinet, le prince Henri, cette fois-ci, non seulement l'accepta le 26. 12. 1874 mais refusa de laisser le ministère en fonction pendant un mois encore pour, comme Servais le lui avait expliqué, «pouvoir expédier les affaires qui

*) Le Budget du premier ministère Servais clôturait encore avec un déficit; à son départ Emmanuel Servais laissa un boni de 6 millions de francs. Heureux temps!

**) Directeur-général des Chemins de fer d'Alsace-Lorraine à Strasbourg.